

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION
BUT 3^{ème} année en alternance

Les documents demandés sont obligatoires. Il est demandé de les présenter dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.
Le dossier est à envoyer impérativement complet (*) avant le 12/07/2023.

- Le dossier d'inscription complété à télécharger sur www.iut-rodez.fr, daté et signé,
- Le **CERFA signé** (*Ce document pourra être communiqué après le 12/07/2023, date limite de remise des dossiers, dans le cas où celui-ci serait en attente de signature ou si vous êtes encore en recherche d'une entreprise.)

CERFA 10103*10 ou FA 13 :	Contrat d'apprentissage
CERFA 12434*03 ou EJ 20 :	Contrat de professionnalisation
- 1 photo d'identité actuelle à coller (pas d'agrafe) en p1 du dossier d'inscription (noter le nom, prénom et la formation au verso),
- La copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie à la Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS <http://cvec.etudiant.gouv.fr>, (exonération totale pour les alternants en contrat de professionnalisation),
- L'attestation annuelle de responsabilité civile valide sur la période universitaire (de septembre 2023 à juin 2024),
- L'autorisation de sortie pour les étudiants mineurs,
- L'autorisation d'exploitation de l'image,
- La fiche de consentement,

- L'original** de la carte d'étudiant pour mise à jour (carte MUT),

SELON VOTRE SITUATION

- L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,

INFORMATION

Les alternants sont exonérés en totalité des droits d'inscription, sur présentation du CERFA signé.

Le dossier est à envoyer impérativement **complet (*) avant le 12/07/2023**, à :
IUT de Rodez – Inscriptions
50, avenue de Bordeaux
12000 RODEZ

Pour toutes questions complémentaires : scolarite@iut-rodez.fr.